



## **MAIRIE DE LANTENNE VERTIERE COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 OCTOBRE 2016**

L'an deux mille seize, le 28 octobre à 20h30, les membres du conseil municipal de LANTENNE-VERTIERE se sont réunis sous la présidence de Monsieur Thierry MALESIEUX, le Maire.

Présents : Thierry MALESIEUX, JJ VITTOT, Christophe LEMONIER, Gilles DECURE, Sandra VANDENBUSSCHE, Robert DEBERNARD, René FASSET, Angélique LAZERAT, Marylène DURO, Katia ODILLE, Cédric SIMON, Christian TRIVELLIN  
Absents excusés: Françoise LAZERAT, Oriane PETITOT, Laëticia RENAUD  
Secrétaire de séance : Robert DEBERNARD

### **I PROPOSITION DE MESURES D'ACCOMPAGNEMENTS CONCERNANT LE PROJET EOLIEN :**

Dans le cadre du projet éolien, la société Opale propose des mesures d'accompagnement. Ces mesures pourraient concerner des projets d'embellissements, des travaux liés à des objectifs d'économie d'énergies, de développement durable.

Ces mesures d'accompagnements pourraient se monter entre 25000 € et 50000 € pour notre commune. Une négociation sur le montant, entre la société et notre collectivité est demandée par le conseil.

Un débat complémentaire et des offres seront proposés dans un prochain conseil municipal.

### **II TRANSFERT DE CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE :**

Le changement des ampoules de notre éclairage public en leds a généré des certificats d'économie d'énergie. Le SYDED nous propose de leur transférer la valorisation économique de ces certificats. Après délibération le conseil municipal décide à l'unanimité de donner une suite favorable à ce transfert.

### **III BOIS EN BORDURE DE ROUTE :**

Seulement deux personnes se sont inscrites pour du bois en bordure de route pour une quantité globale de 10 stères. La quantité demandée étant insuffisante pour cette prestation, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas proposer cette offre pour cette année.

### **IV ACQUISITION FONCIERE :**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité d'acquérir la parcelle E 336 d'une superficie de 22a10ca pour un montant de 650 €.

Concernant l'acquisition de terrain vers la station d'épuration, en vue de la construction de la nouvelle station, le conseil municipal missionne le maire et le troisième adjoint pour négocier cette acquisition.

## **V QUESTIONS DIVERSES :**

Débat sur la coupe des arbres au cimetière. Le conseil décide, dans un premier temps la coupe de l'ensemble des conifères à l'intérieur du cimetière. Par la suite une plantation de végétaux en remplacement est envisagée.

La nouvelle association du village, «la Lanvertoise » souhaite investir dans des verres recyclables. Elle propose de mettre les logos de la mairie et des associations. Ces verres seront destinés pour leurs futures manifestations avec le principe de consignation. Le conseil municipal propose de financer dans un premier temps l'achat de ces verres. Une étude tarifaire plus affinée est en cours.

Le choix définitif concernant ce projet sera validé au prochain conseil municipal .

La séance est levée à 23h.